

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

**AVIS DE CLASSEMENT**

L'Officier du Ministère Public

à

*Maitre JOSSEAUME Rémy*  
36, RUE VITAL  
75016 PARIS

**Références à rappeler**

Rédacteur

Monsieur,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **032050** CONDUITE D'UN VEHICULE NE RESPECTANT PAS LES PRESCRIPTIONS  
REGLEMENTAIRES DE TRANSPARENCE DES VITRES ART.R.316-3 AL.2, AL.3, ART.R.316-3-1 AL.1  
C.ROUTE. ART.1, ART.2 ARR.MINIST DU 18/10/2016. ART.R.316-3-1 C.ROUTE.  
Infraction(s) relevée(s) à **CORBEIL ESSONNES(91100), 2, BOULEVARD JOHN KENNEDY**, en date du  
**06/09/2017 à 20h25**, par procès verbal n° [REDACTED] dressé par **CSP CORBEIL**, avec le(s) véhicule(s)  
immatriculé(s) [REDACTED]

En réponse à votre courrier du 02/03/2018, et après examen de votre dossier, je vous informe du classement de cette affaire.

J'avise la Trésorerie Essonne Amendes de l'arrêt des poursuites à votre rencontre.